



Près de 90% des mares ont disparu en France en un siècle. Cette nouvelle étape pour le chantier mare nous donne donc l'occasion d'agir pour préserver la nature près de chez nous. L'objectif est de recréer un point d'eau accueillant pour la biodiversité et notamment pour le crapaud calamite, une espèce protégée. La photo du crapelet ci-contre a été prise en 2018 chez un riverain. Nous avons observé des crapauds et des pontes en 2017 et 2018 dans un site face à la butte d'Orgemont. Il est maintenant fermé et un promoteur ne manquera pas de s'y intéresser : les crapauds seront ils protégés alors que les actions nature sont très rares dans notre secteur ? Notre ambition est de créer cette mare et qu'elle s'inscrive dans un réseau de mares favorisant la reproduction de cet amphibien attachant comme le qualifie Françoise Serre Collet, herpétologue au Museum National d'Histoire Naturelle. Nous étalons l'argile afin de rendre la mare étanche et les lourds blocs passent de main en main afin d'être appliqués à la masse sur les bords. La pluie serait aujourd'hui la bienvenue, mais sans doute faudra t'il attendre l'automne pour que les effets de ce chantier soient bien visibles.

Nos actions nature reçoivent le soutien de l'UE, de la fondation Nature et Découvertes et récemment de l'entreprise Rostaing qui a fourni des gants de travail. Nous les remercions tous pour ces encouragements.

